



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



pôle emploi

L'actualisation mensuelle évolue pour plus de simplicité !

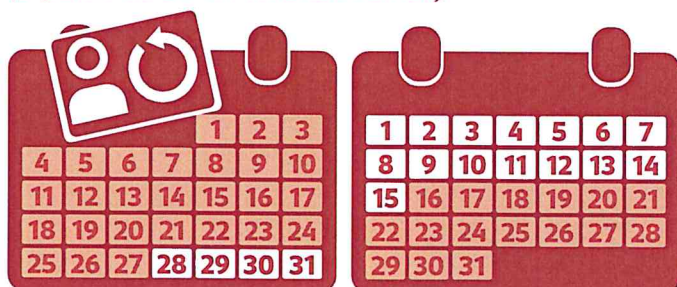
Sur l'application mobile et sur pole-emploi.fr



DÉSORMAIS

- Les informations déjà connues de Pôle emploi sont **pré-remplies**.
- Vérifiez et ajoutez les éléments manquants selon votre situation (activité professionnelle, formation, arrêt maladie,...).
- Déclarez chacune de vos activités une par une, si vous avez eu plusieurs emplois au cours du mois.
- Entraînez-vous grâce à un simulateur et découvrez les principales évolutions de la nouvelle actualisation.

L'actualisation c'est du 28 au 15 du mois
(à partir du 26 du mois en février)



Pour en savoir plus sur
la nouvelle actualisation

